

Diacre (église catholique romaine)



Nature des tâches

Leur but est toujours d'aider dans les différentes circonstances de la vie. Les relations entre les hommes ainsi que celles entre Dieu et les hommes doivent en être renforcées. Ils sont au service de l'homme, se fondant en cela sur l'évangile. Ils jouent le rôle d'intermédiaire entre la religion et l'homme. Leur tâche comprend notamment le prêche, la catéchèse au sein de la paroisse, le soutien dans la direction de conscience et la participation au service religieux. Ils organisent et animent toutes les fêtes telles que les baptêmes, les mariages mais également les enterrements. Les groupes de jeunes, les travaux avec les personnes âgées, les sans-abris, les malades du sida trouvent un soutien auprès d'eux.

Conditions d'admission

En règle général, les titulaires de la maturité gymnasiale ou d'une autre admission à l'université sont admis. Accès à la formation du pasteur ou du prêtre, aussi sans maturité gymnasiale, mais accompli une formation professionnelle.

Goût pour le contact avec les hommes, résistance, sensibilité, ouverture d'esprit vis-à-vis d'autres croyances, formation et expérience de la catéchèse, volonté de développement critique de soi ; expérience de la vie et de la communauté chrétienne, initiative et créativité ; forte religiosité pratique.

Précision: seuls les hommes peuvent être ordonnés diacre; les hommes non mariés s'engagent au célibat. Qui est marié a besoin d'obtenir le consentement de l'épouse pour la consécration.

Formation

Etude théologique de 5 à 6 ans dans une école supérieure ou une université, suivie d'une année pastorale au séminaire ou une introduction à la profession de deux ans.

En outre, pour être admis à la consécration, il faut faire preuve d'une expérience professionnelle comme assistant pastoral de plusieurs années. Qui est marié peut recevoir l'ordination au diaconat seulement à l'âge de 35 ans.

Perspectives

Formation complémentaire en tant qu'aumônier/-ère spécialisé/-e dans le travail de jeunesse, l'éducation des adultes, l'aumônerie auprès des personnes malades, le travail éducatif, etc. la formation des exercices, la supervision et l'encadrement. Diplôme d'enseignement au degré secondaire, religion. Chercheuse/-eur ou enseignant/-e dans une école supérieure ou faculté.